

HONORAIRES DE TRANSACTION

A la charge du vendeur ou de l'acquéreur selon les termes du mandat de vente

PRIX DU BIEN	MANDAT SIMPLE	MANDAT EXCLUSIF
< 200 000 €	Forfait de 8 000 € TTC	Forfait de 8 000 € TTC
200 001 € - 400 000 €	6 % TTC	5 % TTC
400 001 € - 600 000 €	5 % TTC	4 % TTC
> 600 000 €	4 % TTC	3 % TTC

Taux d'honoraires appliqués sur le prix de vente du bien - TVA au taux de 20 %

Frais de notaire et charge des honoraires

Charge acquéreur	Charge vendeur
Les frais de notaire payés par l'acquéreur sont calculés sur le prix de l'appartement hors honoraires d'agence	Les frais de notaire payés par l'acquéreur sont calculés sur le prix de l'appartement honoraires d'agence inclus

HONORAIRES DE CHASSE IMMOBILIÈRE

A la charge du vendeur ou de l'acquéreur selon les termes du mandat de vente

PRIX DU BIEN	MANDAT EXCLUSIF 3 MOIS
< 400 000 €	Forfait de 8 000 € TTC
400 001 € - 600 000 €	2,5 % TTC
> 600 000 €	1,5 % TTC

Taux d'honoraires appliqués sur le prix d'acquisition du bien - TVA au taux de 20 %

HONORAIRES DE LOCATION

Part locataire

Honoraires de visite, constitution du dossier, rédaction de bail	12 € TTC par m ² habitable
Honoraires d'état des lieux	3 € TTC par m ² habitable

Part propriétaire

Honoraires de visite, constitution du dossier, rédaction de bail	12 € TTC par m ² habitable
Honoraires d'état des lieux	3 € TTC par m ² habitable
Entremise	200 € TTC

TVA au taux de 20 %

Le montant TTC à la charge du locataire ne peut être supérieur à celui imputé au propriétaire et demeure inférieur ou égal à un plafond fixé par la loi